

TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE NORD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

CRISE DU TRANSPORT EN COMMUN : LES ÉLUS DE LA COURONNE NORD VEULENT REPRENDRE LE CONTRÔLE

Couronne Nord, 26 novembre 2024 – En cette Journée mondiale des transports durables, la Table des préfets et élus de la couronne Nord (TPÉCN) dévoile aujourd’hui l’*Agenda Mobilité couronne Nord*, une feuille de route ambitieuse destinée à doter la couronne Nord d’un réseau de transport collectif structurant, équitable et durable. Face à la croissance démographique rapide de la couronne Nord, qui accueillera près de 700 000 résidents d’ici 2040, et à une congestion routière coûteuse tant sur le plan économique qu’environnemental, les élus veulent répondre aux besoins croissants de mobilité des citoyens et des entreprises de leur territoire.

« Depuis plus de 10 ans, études, audits et analyses se succèdent, sans que le développement de l’offre de transport collectif suive le rythme des besoins croissants de notre territoire. L’Agenda Mobilité couronne Nord, fruit d’un consensus des élus, propose des solutions concrètes et prioritaires, car un réseau de transport collectif performant est une condition essentielle au développement économique et urbanistique de notre région. Il est de notre devoir de doter nos citoyens et de nos entreprises d’un réseau à la hauteur de leurs attentes », a affirmé Denis Martin, président de la TPÉCN.

Une marche à suivre claire : trois chantiers prioritaires

L’Agenda Mobilité couronne Nord se décline en trois grands axes :

- 1. RÉPONDRE AUX BESOINS DE MOBILITÉ RÉELS ET CROISSANTS DE LA POPULATION ET DES ENTREPRISES DE LA COURONNE NORD**
 - Développer dès maintenant un véritable réseau de transport collectif sur l’axe Est-Ouest pour desservir l’ensemble de la couronne Nord
 - Prioriser à court terme la construction de voies réservées sur les axes stratégiques
 - Augmenter l’offre de services autour des pôles académiques, industriels et de santé du territoire
- 2. METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE LOCALE DES TRANSPORTS EN COMMUN SUR LA COURONNE NORD**
 - Créer une instance responsable des transports en commun locaux sur la couronne Nord
 - Impliquer davantage les municipalités dans l’élaboration de projets structurants métropolitains

3. CONFIER AUX ÉLUS LE POUVOIR D'ALLOUER LES RESSOURCES PERÇUES SUR LEUR TERRITOIRE

- Réinvestir les contributions des citoyens de la couronne Nord sur la couronne Nord
- Ajouter le principe du bénéficiaire-payeur quant au financement des modes de transport métropolitain (REM, métro, trains)
- Soutenir financièrement les initiatives de transport collectif mises en place par le secteur privé

Une initiative née d'une mobilisation collective

En août dernier, la TPÉCN et les cinq MRC de la couronne Nord ont adopté une résolution pressant le gouvernement d'agir en transport en commun. Face au manque d'engagements fermes de la part des autorités compétentes, les élus ont symboliquement pris un autobus d'exo jusqu'à Québec pour porter leur message directement à l'Assemblée nationale.

« Personne n'est mieux placé que les élus locaux pour connaître les besoins de leur territoire : leur expertise doit guider les autorités compétentes dans l'organisation des transports en commun. Nous voulons également que le transport collectif devienne une vraie priorité pour le gouvernement du Québec. Chaque jour perdu dans le trafic est une opportunité manquée pour nos citoyens et nos entreprises. Avec cet agenda, nous proposons des solutions concrètes et réalisables pour améliorer la qualité de vie dans notre région », a ajouté M. Martin.

Consultez l'Agenda de mobilité couronne Nord [en cliquant ici](#).

À PROPOS DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE NORD

La Table des préfets et élus de la couronne Nord (TPÉCN) est un espace animé d'un esprit de solidarité et de réciprocité. Elle est une assemblée de cinq municipalités régionales de comté (MRC), de vingt villes et municipalités, représentant 625 000 habitants. Les buts de cette Table sont d'étudier, d'échanger, d'harmoniser leurs prises de position et leurs interventions auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), du Réseau de transport métropolitain (exo), ainsi que d'autres organismes métropolitains et gouvernementaux dans les principaux champs de compétence suivants: l'aménagement du territoire, le transport, l'environnement, le développement économique et le logement social.

– 30 –

Source : Table des préfets et des élus de la couronne Nord

Pour information :

Camille Duval
AUCOIN Stratégie & Communication
Conseillère, Affaires publiques
cduval@aucoinstrategie.com
450 512-2214